

DEMAIN !

À Élancourt – La Clef-Saint-Pierre

- **10h30 : Départ de la manifestation devant Thales**
(2, Avenue Gay Lussac - Élancourt)
- **12h30 : Barbecue revendicatif et musical**
(Concert du bientôt célèbre groupe « La Commune » composé, entre autres, de 3 salariés d'Airbus Elancourt. Découvrez-les en live !)
Rendez-vous Place de Paris - Élancourt (en face de la Poste)



La CGT appelle tous les salariés à se mettre en grève.

Nous encourageons les salariés à déclarer 1 heure de grève de 10h30 à 11h30 (voir l'encadré ci-dessous).

Vous pouvez aussi poser une demi-journée de congé si vous préférez.

Les revendications, définies dans notre précédent tract sont :

- ✓ **le retrait de la réforme des retraites** et l'ouverture de négociations sur la base de notre Sécurité sociale ;
- ✓ **La hausse des salaires** (pour ne pas subir les erreurs des équipes dirigeantes d'Airbus) d'un niveau équivalent aux augmentations des dividendes des actionnaires (qui sont eux non productifs) ;
- ✓ **La sauvegarde de l'emploi** et le refus des suppressions de postes ;
- ✓ **La défense de notre convention collective** qui nous garantit des droits de haut niveau.

Côté pratique : comment se mettre en grève ? Rien de plus simple

1. Connectez-vous sur l'application web myHR/myTime
2. Renseignez les informations de votre absence pour motif « Grève »

* indique les champs obligatoires.

Date de début:*	05.12.2019	Date de fin:*	05.12.2019
Type d'évènement:*	Grève		
Détail:*	Grève		
	<input checked="" type="radio"/> Journée entière <input type="radio"/> Journée partielle		
Commentaire de l'employé:			

Votre manager prend connaissance de votre absence. Votre déclaration d'absence n'est soumise à aucune validation.

3. Utilisez le code absence 0400 dans SAP pour imputer les heures correspondantes

Droit de grève ? Le droit de grève est un droit fondamental des salariés du secteur public ou privé. Il est défini par l'article 7 du préambule de la Constitution de 1946.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les dividendes décollent, les emplois se crashent ! 7 postes supprimés à Bezons, 92 à Elancourt, 260 à Toulouse !

Jeudi 27 février, la Direction a annoncé la répartition (qui pourra évoluer) des suppressions de postes en France.

	G	L	TA	TC	TE	TF	TH	TM	TO	TS	TX	TY	TZ	Filiales	TOTAL
Bezons				5	1				1						7
Elancourt	3	2		13	6		1	14	13	29	6	1	4		92
Toulouse		2	3	2	89	10	7	15	62	46	11		13		260
A définir						9									9
Filiales														36	36
TOTAL	3	4	3	20	96	19	8	29	76	75	17	1	17	36	404

Toujours selon la Direction, certains départs ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2020 sont comptabilisés dans les totaux ci-dessus.

En France, la Direction prépare un plan de rupture conventionnelle collective, nouvelle arme macronienne pour les entreprises pour licencier des salariés sans obligation de justifier de difficultés économiques, ni de reclasser les salariés concernés. Ce plan sera sur la base du double volontariat mais la Direction précise que les salariés souhaitant partir ne pourront pas quitter l'entreprise automatiquement.

La CGT refuse ces suppressions de postes, qui ne se justifient pas alors que le marché spatial est en train de redémarrer selon les aveux même de la Direction qui annonce l'objectif de multiplier le chiffre d'affaires par 2,5 en 10 ans ! Nous demandons au contraire un plan d'embauche ambitieux pour soulager les projets et programmes en tension (et ils sont nombreux !) et préparer l'avenir annoncé.

Les négociations de ce plan avec vos syndicats débiteront fin mars.

Et ZERO suppression de postes chez les actionnaires !



DP = RVS ?

Avant la mise en place du CSE, les Délégués du Personnel (DP) avaient la possibilité de remonter les questions et revendications des salariés. La Direction y répondait par écrit tous les mois.

Les Représentant de la Vie Sociale ont les mêmes prérogatives que les DP. Cependant, tous les 3 mois, la Direction examine ces demandes et s'octroie un délai supplémentaire de 3 semaines pour répondre ! Le dialogue social fonctionne au ralenti chez Airbus.

Nous avons demandé, dans l'intérêt des salariés et de leurs conditions de travail, la mise en place de réunion RVS mensuelles avec la Direction

Il en va de la réactivité pour résoudre les difficultés que vous rencontrez.

Santé des salariés en production

Les salariés travaillant en production sur les sites de Région Parisienne respirent quotidiennement des fumées de soudage au plomb ou à l'étain des cartes électroniques pour satellites ou autre. Alors qu'une mission CHSCT préconisait l'apport de matériel aspirant pour chaque poste, seulement quelques uns ont été mis en place en salle blanche. Tous les postes de soudage sont pourtant concernés.

Ne jouons pas avec la santé des salariés.

La Direction est actuellement dans une phase d'appel d'offres et prévoit, au mieux, une installation de matériel d'aspiration en septembre/octobre. **En attendant, ces salariés respirent des fumées nocives pour leur santé et les pathologies encourues peuvent être graves sur la durée.**

Montrons que nous sommes organisés pour ne plus subir cette gestion financière de l'entreprise ! TOUS EN GRÈVE !

CGT ELT@AIRBUS.COM